Zeitschrift: Le pays du dimanche Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 85

Artikel: Avant le christianisme

Autor: Martin, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248979

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

PAYS

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanch

Porrentruy

TÉLÉPHONE

Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DIMANCHE

LE PAYS 27me année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année *LE PA* S

Avant le christianisme

Parmi les gloires et les légitimes fiertés de notre siècle, compte au premier rang sans contredit, la supériorité de sa civilisation. Muis ne point reconnaître que dans ses éléments les meilleurs et les plus nobles, elle dérive en lignes droite du christianisme, serait comme vouloir contester au soleil l'éclat de sa lumièret la chaleur de ses rayons. Pas moyen en effet, de révoquer raisonnablement en doute que ce ne soit de là qu'ait découlé dans nos sociétés modernes tout ce qu'il y circule d'idées grandes et élevées, tout ce qui y palpite dans les cœurs, de beaux et généreux sentiments. Chose néanmoins étrange et douloureuse à constater, bien que les sociétés demeurent tout imprégnées encore de christianisme, que cette religion soit la base même fondamentale sur la-quelle elles subsistent, qu'à leur insu souvent, elles vivent chaque jour de ses bienfaits, une liberté de presse sans nom n'en méconnait, n'en calomnie et n'en attaque pas moins, sa salutaire influence et ses magnifiques résultats. Non point qu'elle ne se fasse un drapeau des nobles sentiments qu'a suscités dans le monde le christianisme, mais ce qu'elle ne veut et n'accepte à aucun prix, c'est que ce soit de lui que soient venus ces sentiments. Rien n'est pourtant plus en désaccord avec la vérité qu'une telle prétention qui ne s'explique du reste que par une haine sectaire, au pouvoir de laquelle par une name sectaire, au pouvoir de laquene il appartient seule d'obscurcir à ce point les plus élémentaires notions d'histoire. Si simple, est en effet la vérité à cet égard qu'elle se réserve de la company de duit à une pure question d'histoire. Il n'y a presque qu'à en ouvrir les pages au hasard pour voir ce que la cruauté et la corruption avaient fait du cœur de l'homme pour y aper-

Feuilleton du Pays du Dimanche 6

E'anneau d'argent

Mme de Lescure, habituée à toutes les vicissitudes par l'existence agitée qu'elle menait depuis qu'elle suivait le général à travers toutes les péripéties de la guerre, trouvait donc fort simple de n'avoir qu'un petit cheval de métayer pour la transporter, dans sa fuite, au fond des solitaires campagnes de la Vendée.

Son mari avait exigé qu'elle apprit à monter à cheval. mais la jeune femme s'était d'abord montrée fort peureuse au début de son éducation d'amazone; fermant les yeux, se cram-ponnant à la crinière du cheval, elle ne voulait aller qu'au pas, sa monture tenue en main par

cevoir les inconcevables horreurs qui sont, cependant le fond, forment comme la trame et le tissu des mœurs payennes. Le trait caractéris-tique de la société antique, le premier fait affli-geant qui frappe le lecteur, c'est qu'elle re-pose sur l'esclavage. Or l'esclavage est la plus haute expression du double mépris de l'homme e. du travail. Le mépris de l'un se lie logiquement au mépris de l'autre. Avili le travail des mains, n'a rien que d'humiliant et d'odieux aux regards du païen. Il ne peut donc convenir qu'à un être inférieur et méprisable comme lui. L'esclave est précisément cet être vil nécessaire. Dans cette ancienne forme d'organisation sociale, c'est sur lui que retombera uniquement le fardeau du travail. Aussi le mot de *liberté* n'aura-t-il d'autre sens que celui d'oisiveté. Ces esclaves qui proviennent les uns de l'achat ou de la guerre ; les autres nés et élevés dans la maison du maître, peuvent par le genre d'emploi qu'ils exercent, se ranger en trois catégories distinctes : les esclaves de l'intérieur, les esclaves des clamps et les esclaves de l'atelier. Les premiers étaient assez nombreux. Même dans les maisons modestes on faisait parade d'avoir beaucoup d'esclaves. C'était une manière de paraître. Aussi la division du travail n'a-telle peut-ètre jamais été poussée aussi loin qu'à cette époque. On avait des esclaves pour ou-vrir la porte au visiteur, d'autres pour l'introduire, d'autres pour soulever devant lui les tentures, d'autres pour l'annoncer. On en avait pour porter les plats sur la table, pour les découper, pour les goûter avant les convives, pour les servir. Tel esclave n'avait pour fonction que de dépecer les volailles. Chaque opération de la toilette d'une femme exigeait une esclave spéciale. Bien que tout le soin de l'esclave domestique fut d'étudier la volonté de son maitre et de lui complaire, il ne laissait point dans son contact journalier avec lui d'avoir beaucoup à souffrir de ses caprices. Parfois, à cause de

un serviteur. Cette facheuse poltronnerie avait disparu tout d'un coup depuis le jour où, ayant appris à l'improviste que son mari avait reçu une blessure dans une escarmouche avec les Bleus, elle sortit en courant du château de Clisson, sauta sur un méchant petit cheval mal sellé qui se trouvait là par hasard, et fit d'une traite trois lieues en trois quarts d'heure, par d'affreux chemins, pour aller retrouver le cher blessé. A partir de ce jour, elle oublia entièrement ses craintes et put ainsi survre le général dans toutes ses campagnes.

Pendant des heures, la marquise et songuide voyagèrent ainsi; le Vendéen, silencieux, attentif aux moindres bruits, fouillant des yeux la feuillée, et par moments filant dans les chemins creux bordés d'épaisses haies au grand trot du cheval qu'il accompagnait à longues enjambées, sans paraître éprouver la moindre

leur trop grand nombre, ils mouraient dans certaines maisons presque littéralement de faim. Les esclaves, nombreux aussi du reste, em-ployés à l'exploitation des fermes, travaillaient d'ordinaire sous les ordres d'un intendant armé d'un fouet. Ils étaient généralement enchaînés et la chaîne qui meurtrissait leur corps, ne les quittait ni le jour ni la nuit. Leur nourriture consistait principalement en de mauvaises olives tombées avant maturité. De l'eau mêlée de vinaigre était leur meilleure hoisson. Les plus malheureux de tous cependant, étaient encore les esclaves enfermés dans d'infects ateliers souterrains appelés *ergastules*. Voici la navrante description que nous en donne Apulée, auteur païen du IIe siècle :

Quels pauvres petits brins d'hommes que j'ai vus là. Toute leur peau enluminée de couleurs livides, imprimées par le fouet sur leur dos meurtri : leurs corps non pas couverts. mais ombragés par une souquenille en pièces ; leur tunique ou ce qu'ils avaient de tunique, lai-sant à travers les morceaux dont elle était faite, leur personne se révéler de toutes parts, leurs fronts lettrés, c.a.d. marqués de lettres au moyen d'un fer chaud, leurs cheveux rasés pour une moitié de la tête : leurs pieds dans des anneaux de fer : leur face blème à faire peur ; leurs paupières rougies par les fumeuses ténèbres d'une obscurité chargée de vapeurs etc.

La législation abandonne entièrement l'esclave à son maître. C'est sa propriété au même titre que ses troupeaux et ses champs. Il a le droit d'en user ou d'en abuser à sa volonté. Il n'est pas d'opprobes qu'il ne puisse lui infliger : pas de travaux pénibles dont il ne puisse l'accabler. L'esclave animalisé en un mot autant que le comporte sa nature d'homme, n'est pas traité sur un autre pied que l'animal lui-même. Son maître le vend, s'il y trouve plus de profit. Pour en tirer en ce cas plus d'argent, ainsi que Perse entre autres auteurs, nous le rapporte,

Arriverons-nous bientôt? demanda enfin la marquise.

Mais Arnauldet ne répondit rien, et mit un doigt sur sa bouche pour recommander le silence; puis, écartant les ramures, il désigna de la main quelque chose qui s'agitait, à peu de distance, près d'une masure.

La jeune femme regarda et frémit, distin-guant parfaitement les uniformes bleus d'un groupe de soldats qui allaient et venaient, préparant le repas du matin.

C'est les derniers; y en a plus maintenant.

Comment, Arnauldet, ils étaient si près de nous!

 Mais nous passons au travers depuis trois. heures; y en a plus.

Il rit silencieusement d'un air de triomphe